

Inspiré par la crise financière de 2007–2008 et ses conséquences, le Séminaire du programme doctoral de droit de la CUSO en octobre 2013 était dédié au thème « droits et difficultés économiques ».

Réunissant les contributions présentées à cette occasion, le présent ouvrage dépasse sensiblement le cadre relativement étroit de la crise financière pour analyser un large spectre de domaines dans lesquels le droit est confronté à des difficultés économiques.

Les contributions illustrent des problématiques et solutions tant historiques que tournées vers l'avenir, d'adaptation des doctrines et des mesures existantes ainsi que des mesures législatives à vocation préventive, au niveau des personnes physiques et morales, mais également au niveau du rôle de l'Etat, voire des organisations internationales. A travers ces lectures l'on constate que, dans la réglementation de ces difficultés, les frontières entre les domaines juridiques deviennent souvent floues et tendent même parfois à s'effacer.